

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Département des Publics

**COLLECTION DES
ARCHIVES ORALES**

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 45

**Christian d'AUMALE
Ministre plénipotentiaire hors classe**

LA COURNEUVE

2013

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les archives orales sont des archives privées régies par la Loi d'archives et le Code du patrimoine (Article L 213-6).

En tant qu'œuvres de l'esprit, elles sont également soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur communication et leur utilisation (duplication, publication, édition) sont subordonnées à l'autorisation du témoin auteur ou des ayants droit selon l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle (Loi 2006-961 du 1er août 2006 art.1, Journal Officiel du 3 août 2006).

Les conditions de communication sont les suivantes :

Communication libre *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Communication sur autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir demandé l'autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Communication partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Communication réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

AO45 – Christian d'AUMALE

Ministre plénipotentiaire hors classe

Notice biographique

Né le 23 mai 1918, décédé le 19 septembre 2012

Formation

Licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques ; mobilisé en 1939-1941 ; engagé dans les Forces françaises de l'intérieur en août 1943. Admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire, 10 juillet 1943.

Carrière

A l'administration centrale, 1943-1944 ; correspondant au bureau d'études clandestin des Affaires étrangères, sous-chef de bureau (Asie), 1945 ; deuxième secrétaire à Copenhague, 1945-1948 ; à l'administration centrale (Europe), 1948-1953 ; deuxième conseiller d'Extrême-Orient à Tokyo, 1953-1956 ; à l'administration centrale (Affaires économiques), 1956-1962 ; chevalier de la Légion d'honneur, 5 mai 1959 ; premier conseiller à Bonn, 1962-1963 ; ministre-conseiller au même poste, 1963-1968 ; officier de l'ordre national du Mérite, 7 mai 1965 ; à l'administration centrale, chargé des Accords bilatéraux (Affaires économiques), directeur adjoint, 1968-1978 ; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1969 ; commandeur de l'ordre national du Mérite, 26 mai 1975 ; ambassadeur, chef de la délégation permanente de la France auprès de l'O.C.D.E., juillet 1978-1982.

5 entretiens

Réalisés au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay à Paris.

Communication : libre

1^{er} entretien du 3 décembre 1991 :

. Début de carrière, bureau d'étude clandestin (1^{er} août 1943), sous-chef du bureau d'Asie (18 avril 1945),

- . Copenhague, deuxième secrétaire d'ambassade (1945-1948),
- . Direction d'Europe (1948-1953),
- . Tokyo, deuxième conseiller d'Extrême-Orient (1953-1956).

2^{ème} entretien du 7 janvier 1992 (durée 1h40) :

- . Négociations franco-égyptiennes (1957-1959),
- . Amérique latine.

3^{ème} entretien du 24 février (durée 2h) :

- . Allemagne, premier conseiller puis ministre conseiller à Bonn (1962-1968),
- . Direction économique, directeur adjoint (accords bilatéraux) (1968-1978).

4^{ème} entretien du 5 mars 1992 (durée 1h50) :

- . Direction économique (suite).

5^{ème} entretien du 3 avril 1992 (durée 1h45) :

- . Organisation de Coopération et de Développement Économique, chef de la délégation permanente de la France (juillet 1978).